

Développement économique et urbain du site du Parc d'Affaires du Plessis-Clamart (Châtenay-Malabry –Clamart-Le Plessis Robinson) (92)

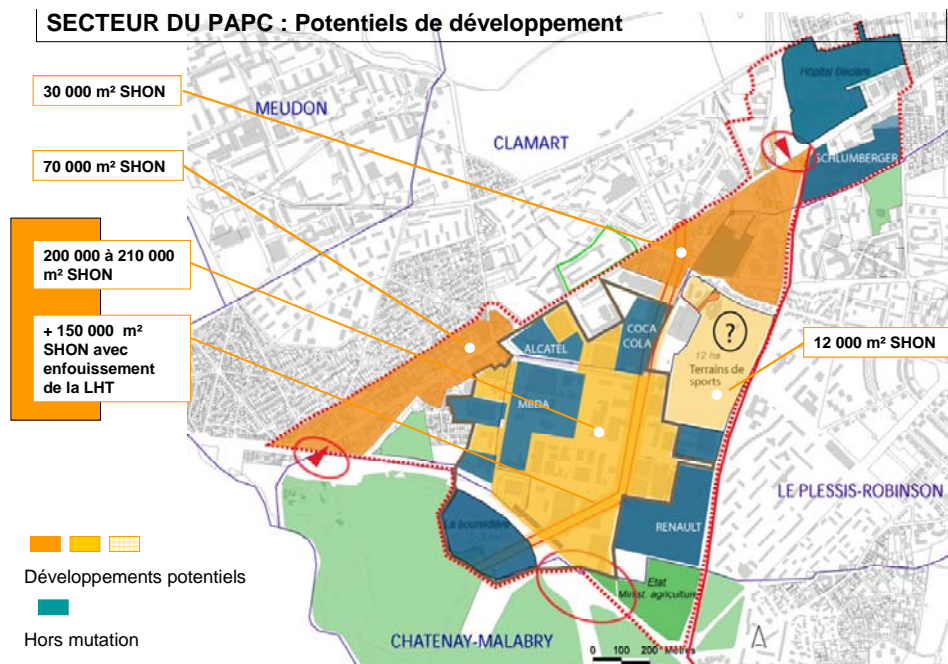
Organiser un aménagement urbain à la hauteur des besoins des entreprises présentes et en attirer de nouvelles :
desserte, stationnement, requalification de l'espace public, reconquête des franges

Dégager des capacités foncières significatives pour programmer des ensembles immobiliers de taille importante pouvant accueillir des Grands Comptes.

Engager une revalorisation urbaine et d'image pour une entrée majeure du Département au niveau du Petit Clamart



SECTEUR DU PAPC : Potentiels de développement



CONTRAT MISSION DE LA SEM :

CONTRAT :

Mandat d'études pour le compte du Conseil général 92 (confié en 2005)

MISSION :

Pilotage, coordination et animation des études de définition, animation de la gouvernance avec la Conseil général et animation partenariame avec les entreprises, les Communes

PROGRAMME :

Potentiel du site : 250 000 à 400 000 m² SHON et potentiel de 20 000 emplois

- Développement d'un Parc d'affaires regroupant des « Majors » (grandes entreprises internationalisées) dans les domaines de industries de pointe et des services de hautes technologies sur une ancienne zone industrielle
- Fonctions de siège (commandement, services fonctionnels) et de R&D.
- Requalification de la façade urbaine du Petit Clamart : l'entrée du département et du PAPC.
- Variante étudiée : l'enfouissement des lignes HT et leur financement par la constructibilité générée.

BUDGET : 300 k€ TTC

Études de définition urbaines et paysagères confiées à 3 équipes d'urbanistes-paysagistes : Architecture Action, Atelier Choiseul, Atelier AMAR

Programmation économique et commerciale: Groupement D2>H - Extramuros

Assistance à maîtrise d'ouvrage environnementale : ALTO
Etude foncière : SEGAT